

**COMMUNE D'AYWAILLE**

**COMMISSION LOCALE DE**

**DEVELOPPEMENT RURAL**

**RAPPORT ANNUEL**

**2011**

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007

## 2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR initiale <b>revue</b>	Numéro du projet initiale <b>revue</b>	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiar(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 €  1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural	- Avenant 2010 approuvé par le Ministre le 9 mars 2011. - le Conseil communal a approuvé le CSC modifié le 9 novembre 2011. - la Tutelle a approuvé ladite résolution le 22 décembre 2011 - dossier projet définitif envoyé au Développement rural pour approbation le 30.12.2011. Une fois approuvé, le dossier pourra être mis en adjudication publique.
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	30.000 € (estimé)	-	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter.

1 1	6 5	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	Subsides régionaux via la Direction de la Nature – Cellule PCDN: -100% avec un maximum de 19.000 € pour l'étude du réseau écologique - 50% pour la mise en place du partenariat avec un maximum de 3.500€	Le 20 janvier 2011 signature de l'arrêté par le Ministre. Le 10 octobre 2011, présentation publique du rapport intermédiaire par le bureau d'études aCREA-ULg. La présentation du rapport final sera réalisée en janvier 2011.
3 1	1 9	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	Décision de la CLDR du 20 septembre 2011 de reprioriser la fiche. Demande d'estimation du bien sollicitée au Comité d'Acquisition d'Immeubles de Liège en vue de constituer le dossier.
3 1	2 10	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	Décision de la CLDR du 20 septembre 2011 de reprioriser la fiche.

## 2. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale revue	Numéro du projet Initiale revue	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)		Programmation du projet						
2 1	9 4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer		Dépend de l'obtention du RUE de la ZACC de Dieupart. Le dossier a été présenté au Conseil communal le 27 janvier 2011 et transmis à la DGO4. Le Fonctionnaire délégué a sollicité des modifications du rapport notamment au niveau de la zone inondable. Le dossier devra être à nouveau soumis au Conseil communal après modification.						
1 1	4 6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	<table border="1"> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>MET à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </table>		Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	MET à 100% (B.1)	811.245 €	Le délai des phases 1 et 2 est indéterminé en raison des contraintes techniques inhérentes au dossier.
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €											
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €											
MET à 100% (B.1)	811.245 €											
1 1	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Première option</td> </tr> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> </table>		Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	2014-2015
Première option												
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €											
Développement rural 80 %	571.643€											

		des Aulnes Phase 2		<table border="1"> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Seconde option</td> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC )</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC )	71.844 €		1.088.676 €	Développement rural 80 %	€	Part communale 20 %	272.169 €	
Part communale 20 %	142.911€																
Seconde option																	
MET (tronçon BC )	71.844 €																
	1.088.676 €																
Développement rural 80 %	€																
Part communale 20 %	272.169 €																
1 1	5 8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsidiation via la DGATLP	En attente des informations de la Région wallonne 2012-2013												
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne												
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Dans les 6 ans												
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature – Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Dans les 6 ans												
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Dans les 6 ans												

2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Dans les 6 ans
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dans les 6 ans
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3 3	3 1	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3 3	4 2	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3 3	5 3	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans

3 3	6 4	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3 3	7 5	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3 3	8 6	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans

### 3. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

### 4. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative



**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique 1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				21/12/2009
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				Le 12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal
Approbation de l'avant-projet par la R.W				Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre
Approbation du projet par l'A.C.				09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Décompte final	
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 <sup>2</sup>				

<b>Etat du patrimoine :</b>					
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
<b>Le bien est-il loué ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si le patrimoine est loué<sup>3</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	

<sup>2</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>3</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

**A titre d'exemple :**

**Ateliers ruraux :** type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village :** nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

**Maison multiservices :** nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité :** lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	12/10/2010	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	02/02/2011	Nombre de présents	15
	22/02/2011		13
	20/09/2011		10

## Réflexion sur l'opération de développement rural

Pour rappel, la demande de 1ère convention intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux » a fait l'objet d'une demande d'avenant. Celle-ci a été approuvée par le Ministre le 9 mars 2011 pour un estimatif de 1.198.0000 €, un subside de 958.400 € et une part communale de 239.600 €. En parallèle, le permis unique a été délivré le 14 juin 2011.

Le Conseil communal a approuvé le dossier « projet » le 30 juin 2011. La Tutelle des marchés publics a réclamé le 14 septembre 2011 des modifications au dossier. Le Conseil communal a, le 9 novembre 2011, approuvé le dossier « projet » revu. La Tutelle a approuvé ledit dossier le 22 décembre 2011. Le dossier a ensuite été transmis au développement rural pour approbation ministérielle le 30.12.211. Il aura fallu 2 ans depuis la désignation de l'architecte pour l'envoi du dossier définitif au Développement rural. L'année 2012 sera, peut-on l'espérer, l'année du début des Travaux.

La fiche 1.5 intitulée « Elaboration du PCDN » a démarré très vite une fois que le Ministre a signé l'arrêté de désignation le 20 janvier 2011. En effet, le 2 février 2011, une présentation de ce qu'est un PCDN a été réalisée à l'attention des membres de la CLDR et de la CCATM. L'auteur de projet a été désigné. Le 24 mai 2011 a eu lieu la première réunion plénière (grand public). La seconde s'est tenue le 20 juin suivant et les 6 GT se sont formés. 6 visites de terrains par le GT « Réseau-écologique », groupe temporaire coaché par le bureau d'étude, constitué de membres de plusieurs GT, ont été réalisées du 25 juin au 17 septembre 2011. Le 12 septembre 2011 s'est déroulée la 3ème réunion plénière au cours de laquelle il y a eu une présentation du rapport des visites de terrains et la création du GT MAYA. Le 10 octobre le bureau d'étude a présenté au public le rapport intermédiaire. Les GT se sont réunis indépendamment et ont remis les premières fiches projet. Des actions ont déjà été réalisées comme le placement par le GT MAYA d'hôtels à insectes. Les GT sont forts dynamiques et le GT des chemins vicinaux de la CLDR fait partie d'un GT du PCDN.

Le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux poursuit activement son travail. Ainsi l'inventaire des chemins vicinaux de toute l'entité a été réalisé. Le rétablissement de certains tronçons de chemins a été physiquement effectué par du débroussaillage, la pose de chicanes, (réalisées par les ouvriers communaux), et le placement de plaques indicatrices. Certains cas litigieux doivent encore être résolus.

Pour rappel, un dossier pour la semaine de l'Arbre 2010 avait été rentré sur la proposition de ce GT. La Région avait approuvé 2 actions : la restauration, la préservation et la valorisation de la fontaine du Trou Paquette à Septroux. La fontaine a été inaugurée le samedi 22 octobre 2011 dans le cadre de l'opération annuelle « Rendez-vous sur les sentiers ».

Le 20 septembre 2011, la CLDR a décidé de reprioriser la fiche 3.1 « Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements » et la fiche 3.2 « Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité ». En effet, une opportunité s'est présentée à la Commune d'acquérir un logement situé dans le centre de Sougné-Remouchamps, idéalement localisé tant au niveau de la mobilité que de la présence de services et des écoles. Les deux appartements aux 1er et 2ème étages ne nécessitent pas beaucoup de travaux et sont fonctionnels. Le rez-de-chaussée pourrait être transformé en un logement. Le mode de mise en location des logements pour les jeunes ménages pourrait être étudié sur base du modèle de logement « tremplin » ou logement à loyer modéré pour jeunes ménages avec épargnes foncière locale. Ce projet sera l'occasion de relancer le Groupe de travail Logement. Le Collège communal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition et a mis une option sur l'achat du bien. L'estimation du bien a été sollicitée en octobre 2011 auprès du Comité d'Acquisition d'Immeubles, de même qu'une convention de location à payer au propriétaire le temps que le dossier d'acquisition soit présenté et approuvé par le Ministre.

Force est de constater que hormis le GT des chemins vicinaux, les autres GT ne démarrent pas. En ce qui concerne le GT « Patrimoine, mise en valeur » l'animateur de ce groupe, faute de participant après 2 appels lancés via le journal communal, a proposé de fonctionner avec le GT des chemins vicinaux après la fin de leur travail, ceux-ci ayant marqué un intérêt. Le GT Logement pourra pour sa part démarrer suite à l'activation des fiches 3.1 et 3.2.

La CLDR s'est réunie à trois reprises en 2011. Au vu de l'état d'avancement des dossiers en cours (attente de décision officielle et de devis pour pouvoir avancer). Il n'a pas été jugé opportun de réunir les membres uniquement pour avoir le quota minimum de réunions obligatoires.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	3.1 (initiale) 1. 9 (revue)
Intitulé du projet	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Constitution du dossier et acquisition du bien en 2012

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	3.2 (initiale) 1. 10 (revue)
Intitulé du projet	« Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité »
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Constitution du dossier en 2012.



**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

	Priorité du PCDR Initiale revue	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	2.9 1.4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT	
				Service de la Pêche	
	1.5 1.8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A déterminer	DGATLP	
				Plan HP	
	3.1 1.9	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	80 %

Année rapport annuel + 2 ans	3.2 1.10	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	80 %
	1.6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	Développement rural	80% de A et B.2 (voir fiche)
				MET	100% de B1 (voir fiche)
Année rapport annuel + 3 ans	1.4	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes Phase 2	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<u>Première option</u> MET(tronçon AB+BC) Développement rural	1.395.281 €  80 % (571.643 €)
<u>Seconde option</u> MET (tronçon BC) Développement rural				71.844 € 80 % (1.088.676 €)	

## ANNEXE 6 : Lots O - réalisation d'actions du programme d'actions du PCDR depuis l'approbation du PCDR

### 2.1 Logement

#### **Energie et logement**

- Réalisation d'un règlement communal concernant les exigences environnementales pour les prescriptions des lotissements qui impose des contraintes (isolation, citerne à eau de pluie, plantations,... )
- Site internet [www.aywaille-energie.be](http://www.aywaille-energie.be)
- Diverses primes communales octroyées aux particuliers (isolation, panneaux solaires, ...)
- Information spécifique donnée aux architectes
- Réalisation d'une exposition tout public
- Information dans les écoles
- Organisation avec le PCS de deux réunions en octobre 2010 destinées à la population sur les thèmes :
  - 1) critères de salubrité et gestion du logement (ventilation)
  - 2) audit énergétique, certificat de performance énergétique des bâtiments existants et primes du fond énergie et primes à la réhabilitation
- Edition d'un guide de l'Urbanisme (renseignements urbanistiques, sur les primes Logement et Energie).
- Information sur le thème de l'énergie dans le mensuel toute boîte OCIO Mag
- Formation d'écoguides énergie et séance d'information sur les économies d'énergie
- Organisation annuelle de la Nuit de l'Obscurité
- Collaboration avec le CPAS dans le cadre du projet PAPE (plan d'actions préventives en matière d'énergie)
- Documentation spécifique sur l'énergie (techniques) remise à chaque candidat bâtisseur.
- Organisation d'une séance d'information sur l'Association citoyenne locale (ACL) dans le cadre de prise de participation citoyenne dans les parcs éoliens

### 2.2 Services – vie sociale et associative – convivialité

#### **Aménagement d'une aire de convivialité et/ou d'un espace de jeux**

- Réalisation d'une aire de convivialité à Awan
- Réalisation d'un espace multisports à Sougné-Remouchamps avec le PCS
- Aménagement de la plaine de jeux de Nonceveux avec « Eté solidaire » de la Région dans le cadre du PCS
- Installation de modules de jeux à la plaine de jeux de Nonceveux rentré dans le cadre du PCS via le projet « Quartier de vie » lancé par la Fondation Roi Baudouin
- Réalisation d'un parking et d'une aire de convivialité au Domaine du Chant des Oiseaux avec un subside du Plan HP
- Organisation annuelle de la manifestation « l'Ile aux enfants » dans le parc communal (animations pour les enfants sur le thème de la convivialité).
- Organisation annuelle de chasses aux œufs dans le parc communal d'Aywaille, à Sougné-Remouchamps et à Nonceveux

## Seniors

Actions avec les seniors :

- Conseil consultatif des Aînés réactivé
- Réalisation de conférences thématiques
- Plusieurs projets réalisés dont le Télévie et projets intergénérationnels (ateliers créatifs, thé dansant, chandeleur, confection de gaufres pour le marché de Noël de la crèche communale) avec le PCS à Nonceveux avec l'aide également d'un appel à projet « D'une rive à l'autre » lancé par la Fondation Roi Baudouin et Sougné-Remouchamps
- Mise en place d'une aide aux devoirs pour les enfants avec des bénévoles en collaboration et partenariat avec toutes les écoles de la Commune dans le cadre du PCS
- Participation lors de la manifestation « Aquafiesta » (événement festif organisé lors de la fin des examens)

## Culture

Promotion de la langue wallonne : une réunion mensuelle des « soirées wallonnes de chez nous »

## Sport

Education sportive : Création par l'AGISCA d'un projet sportif local qui se réfère au DLTA

### 2.4 Mobilité – Sécurité routière

#### **Mobilité, stationnement et accessibilité des usagers doux**

Trajets des TEC : sollicitation auprès du SRWT en vue d'améliorer la desserte des villages de Deigné-Rouge Thier et Havelange. Réponse négative.

Sensibilisation à une mobilité alternative :

- Création du service Aquamobil avec le PCS au service des aqualiens se trouvant dans l'impossibilité matérielle de se déplacer : courses, administrations,..(pas déplacements pour les soins médicaux assurés par le CPAS)
- Mise en conformité de la signalisation zone bleue et des parkings du centre d'Aywaille
- Projet en partenariat avec la Province d'un parking de covoiturage à la sortie de l'autoroute de Sougné-Remouchamps près de la caserne des pompiers
- Projet CoVoiStop en cours de réflexion

#### PMR

- Réunion thématique avec les personnes handicapées
- Application stricte de la zone bleue et du respect des aires de stationnement des PMR

#### **Sécurité routière**

- Formation Pro Vélo réalisée dans les écoles communales de Kin et de Harzé

## 2.5. Patrimoine naturel et Bâti – environnement

- Restauration de la fontaine du Pouhon à Harzé via un subside de la Semaine de l'Arbre 2009.
- Préservation et valorisation de la fontaine du Trou Paquette à Septroux via un subside de la Semaine de l'Arbre 2010 et inaugurée dans le cadre de l'opération annuelle « Rendez-vous sur les sentiers ».

### **Environnement**

Sensibilisation et éducation des citoyens au respect de l'environnement.

- Nouvelle réglementation des déchets suite au passage aux containers. Information spécifique effectuée à la population.
- Information tri également dans les écoles et prise en charge par la Commune des sacs PMC pour les inciter à trier.
- Information des citoyens par l'agent de police judiciaire constatateur
- Organisation de distribution de fûts à compost avec prise en charge financière pour moitié par la Commune.
- Distribution de kit coccinelles
- Campagne de lutte contre les infractions et incivilités environnementales: folder distribué à la population relatif à la réglementation, les chiens, les dépôts clandestins, les bulles à verre, l'entretien des terrains et les feux